ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

KRISANNE
SCI au capital de 2 000 euros
Siège social
12 rue Richardot de Choisey
39100 DOLE
493 619 746 RCS LONS LE SAUNIER

Aux termes d'une délibération en date du 01/10/2024, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 12 rue Richardot de Choisey, 39100 DOLE au 29 bis rue Pasteur 21200 BEAUNE à compter du01/10/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de LONS LE SAUNIER sous le numéro 493 619746 RCS LONS LE SAUNIER fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de DIJON.
La Société, constituée pour 99 années à compter du 15 février 2007, a pour objet social l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers et un capital de 2 000 euros composé uniquement d'apports en numéraire.
Pour avis
La Gérance

AL24015809

NON DISSOLUTION

DOMAINE DU CHATEAU DE MANDELOT
SAS au capital de 1 000 €
Siège social
Rue du Château
Lieudit Mandelot
21190 MAVILLY MANDELOT
912 457 348 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 1eroctobre 2024, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS
Le Président

AL24015858

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

GHITTI SAS
Société par actions simplifiée
Au capital de 120 000 euros
Siège social
Ferme de Changey
21121 DAIX
384 920 146 RCS DIJON 21000

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31.05.2021 a mis fin aux mandats de la société EXCO SOCODEC, CAC titulaire, et de Olivier PERROUD, CAC suppléant, arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de CAC
POUR AVIS
Le Président

AL24015859

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CBD
SARLU au capital de 15 000 €
Siège social
3 Rue de Tivoli
21000 DIJON
450 284 807 RCS DIJON

Aux termes des décisions en date du 01/10/2024, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 3 Rue de Tivoli, 21000 DIJON au 13 Impasse de Reggio,21000 DIJON à compter du 01/10/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL24015907

CHANGEMENT DE GÉRANT

LES HAVRES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 €
Siège social
9 rue Franche
21420 ALOXE-CORTON
843.670.829 RCS DIJON

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 31/08/2024, l'associée unique a décidé de nommer Madame Clémence IGAU demeurant 7 Chemin du Vieux Château à MONTCENIS (71710), en qualité de Gérant à compter du même jour, en remplacement de Monsieur Léopold SCHARWITZEL et de Monsieur Julien CROUAU-ROY, démissionnaires.
Mention au RCS de DIJON et au RNE.

AL24015916

TRANSFORMATION

RF PATRIMOINE EXPERTISE
Société par actions simplifiée
En cours de transformation
En société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social
18 rue Buffon
21200 BEAUNE
948 077 417 RCS DIJON

Par décision du 17 octobre 2024, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée unipersonnelle à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 3 000euros, divisé en 3 000 parts sociales de 1 euro chacune.Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :
Président : M. Frédéric REMOND, demeurant 2rue de la Vallée, 68720 HOCHSTATT
Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur Frédéric REMOND, associé unique.
POUR AVIS

AL24015918

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

BOURGOGNE LABO'MBTP
Société à responsabilité limitée
Au capital de 80 000 euros
Siège social
10 G, rue de la Renouille
21600 LONGVIC
807 415 906 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 01.05.2024 l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée BOURGOGNE LABO'MBTP a décidé de transférer le siège social du 10 G, rue de la Renouille, 21600 LONGVIC au 7 rue Georges Chabot 21600 LONGIVC, à compter du 01.05.2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL24015921

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

S.A.S. DOMAINE A.F GROS
SAS au capital de 137 500 €
Siège social
La Garelle
5, Grande Rue
21630 POMMARD
383 967 346 R.C.S. DIJON

La collectivité des associés réunie le 30 juillet2024 a nommé en qualité de Directeurs Généraux de la Société à compter de ce jour :
La Société CPA ET FILS INVEST, SAS au capital de 82 740 €, dont le siège social est situé 14 rue Pierre Joigneaux à BEAUNE (21200),immatriculée au RCS de Dijon sous le n° 931 570253, en remplacement de Mme Caroline PARENT,-démissionnaire
La société MP, SAS au capital de 82 740 €, dont le siège social est situé 3, Grande Rue à POMMARD (21630), immatriculée au RCS de Dijon sous le n° 931 579 197, en remplacement de M. Mathias PARENT, démissionnaire.
Pour avis
La Présidente

AL24015925

NON DISSOLUTION

SARL ROMAIN MALEGUE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 500 euros
Siège social
15 rue Focard
21140 LE VAL LARREY
904 981 743 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération du 30 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL24015933

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 21/10/2024
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Volnay : Libre – Vigne Coteaux Bourguignons blanc, agriculture biologique – Urbanisme : RNU
72 a 84 ca 'LES AMEROTS' : AI-0164 - 'GRANGE LE DUC' : AP-0022—0023
Auxonne : Maison d'habitation entièrement à rénover, dépendances constituées de deux hangars, d'une cave et d'un poulailler. Parcelles agricoles occupées.
Objectif : maintien de l'exploitant sur les parcelles de terres occupées
Urbanisme : Zones U et A du PLU
88 a 11 ca 'SUR LE CHEM DU CHAMP LA PI' : BH-0034—0037—0038 - 'CHE DU CHAMP LA PIERRE' : BH-0035—0102—0103 - '9003 CHE DU CHAMP LA PIERRE' : BH-0109
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **12/11/2024** à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL24015942

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 16 décembre 2015, Monsieur Michel Paul Germain COUTURIER, en son vivant sans profession, demeurant à TART-LE-BAS (21110) 18 route de Varanges, né à PAGNY-LE-CHATEAU (21250),le 29 juillet 1945, célibataire, décédé à DIJON (21000) (FRANCE), le 27 mars 2023.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Charles-Alban PRIEUR, Notaire de la SELAS «LEGATIS DIJON GENLIS», titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 1 Place de l'Europe - Simone Veil, le 9 octobre 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession: Maitre Charles-Alban PRIEUR, notaire à DIJON, référence CRPCEN: 21012, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de DIJON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL24015913

SCP François PENY, François GUILLERMET, Stéphanie CHAPUIS et Luc DASNOY

ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe du 20 juillet 2023, Monsieur Maurice Louis Léon LUCOTTE, né à AUBIGNY LES SOMBERNON le 6 juin 1927, décédé à DIJON le 27 août 2024, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me François PENY, Notaire à DIJON, suivant procès verbal en date du 11 octobre 2024, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de DIJON, le 16 octobre 2024. Les oppositions sont à former en l'étude de Me François PENY, Notaire à DIJON, chargé du règlement de la succession, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou acte extrajudiciaire, dans le mois du dépôt de la copie du testament au greffe du tribunal judiciaire.
Pour avis : Le Notaire

AL24015950

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

27 WINE
SARL en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège social et de liquidation
7 Boulevard de la Trémouille
21000 DIJON
912 702 495 RCS DIJON

La DUA du 03/10/2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Aurélien DAVID, demeurant 49 Rue Charles Suisse - 21000 DIJON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 03/10/2024. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du TC de DIJON, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24015938

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP, en date du 15 octobre 2024, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : TERROIR COUVERTURE
Siège social : « Les champs Brenier » 1 chemin de la Mare, 21380 MARSANNAY-LE-BOIS
Forme : Société par actions simplifiée
Capital : 900 Euros.
Objet social : Couverture, zinguerie, isolation intérieure, charpentes, bardage, entretien toiture, tous travaux courants de bâtiments publics ou privés
Président : Monsieur ROMEUR NICOLAS demeurant 107 rue de Longvic, 21000 DIJON élu pour une durée indéterminée.
Directeur Général : Monsieur VIDONI Loris demeurant 9 rue Docteur chaussier, 21000 DIJON,
Directeur Général : Monsieur MATHIEU FIGUEIREDO Olivier, demeurant 107 rue de Longvic, 21000 Dijon
Clause d'admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

AL24015891

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donnée de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : SCI Terroir de Gevrey-Chambertin
FORME : Société civile immobilière
CAPITAL : 10.000 euros
SIÈGE SOCIAL : 23 rue de l'Église, 21220 GEVREY-CHAMBERTIN
OBJET : – l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment de biens immobiliers sis à 21220 Gevrey-Chambertin,23 rue de l'Église ;- et généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
DURÉE : 99 années
GÉRANCE : Monsieur Sébastien Belmonte, demeurant 19 chemin des Colombettes, CH-1202 GENÈVE.
APPORTS EN NUMÉRAIRE : 10.000 euros
CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, après agrément, dans les conditions prévues à l'article13.3 des statuts, soit par décision unanime de tous les associés.
IMMATRICULATION : au RCS de DIJON.
Pour avis

AL24015882

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous signature privée en date du 14 octobre 2024, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : Terroir de Gevrey-Chambertin SAS
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 10.000 euros
SIÈGE : 23 rue de l'Église, 21220 GEVREY-CHAMBERTIN
OBJET : - La création, l'acquisition, la gestion de tous fonds de commerce de restaurant, hôtel, débit de boissons, traiteur, résidence hôtelière, résidence de tourisme, la fourniture de prestations hôtelières ou para-hôtelières annexes et de restauration ;- L'assistance à l'élaboration de circuits de visites, excursions, découverte de la culture, des traditions culinaires locales, l'organisation et animation d'activités,d'évènements et de tout type de manifestation (congrès, colloques, réunions …) en relation directe ou indirecte avec l'œnologie, le vin et l'agriculture, des activités sportives de tout genre ; et- plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières,mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement audit objet, ou à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement ;- ainsi que la participation de la Société à toutes opérations susceptibles de se rattacher audit objet par voie de création de sociétés nouvelles, apport,commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion,acquisition, location ou location-gérance de fonds de commerce, association en participation ou groupement d'intérêt économique.
DURÉE : 99 années
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGRÉMENT :Les cessions d'actions au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant d'un associé résultant d'une dévolution successorale ou au conjoint résultant de la liquidation d'une communauté de biens entre époux sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 18.2.4, soit à la majorité renforcée des 75 % des voix des associés disposant du droit de vote.
PRÉSIDENT : Monsieur Sébastien Belmonte, demeurant 19 chemin des Colombettes, CH-1202 GENÈVE.
IMMATRICULATION : au RCS de DIJON

AL24015883

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 16 octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Dénomination : DOMAINE LENAIC BACHEY LEGROS
Siège : 6 rue de la Charrière, 21590 SANTENAY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 7.500 euros (apport en numéraire)
Objet : - dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial, d'une activité réputée agricole, au sens de l'article L. 311-1 du Code rural. Sont réputées agricoles toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ainsi que les activités exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation (dont notamment les activités agro touristiques).Il en est de même de la production et, le cas échéant, de la commercialisation, par un ou plusieurs exploitants agricoles, de biogaz, d'électricité et de chaleur parméthanisation, lorsque cette production est issue pour au moins 50 % de matières provenant d'exploitations agricoles.Conformément aux dispositions de l'article 88 II de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010, la société peut également exploiter une installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil, en vue de la vente d'électricité.
Agrément : Les cessions entre vifs de parts sociales sont soumises à l'agrément de tous les associés, quelle que soit la qualité du cessionnaire.
Gérance : Monsieur Lénaïc LEGROS, demeurant rue de Borgy, 71150 DEZIZE LES MARANGES en sa qualité d'associé unique exerce seul la gérance sans limitation de durée.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le représentant légal

AL24015899

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEAUNE (21200) du 10 octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : RIGON.
Siège social : 13 Avenue du 8 septembre 1944 –21200 BEAUNE
Objet social : Boucherie, charcuterie, traiteur, plats cuisinés, rôtisserie, volailler, alimentation générale,négoce de tout produit alimentaire, et toutes activités s'y rapportant directement ou indirectement ; L'organisation et l'animation de cours de cuisine
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5.000 euros constitué uniquement par apports en numéraire
Gérance : Monsieur Antoine RIGON demeurant 41B Rue Pasteur – 21200 BEAUNE
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis,
La Gérance

AL24015900

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 17/10/2024, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : BRICE HENRY
Objet social : activités de serrurerie (pose, entretien, dépannage, ouverture) ; pose de fermetures de tous types de bâtiments ; gestion de projets industriels et méthodes industrielles : dessin, programmation, réglage, dépannage et conduite de machines-outils industrielles. Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
Siège social :
88 route des Grands Crus 21160 Marsannay-la-Côte.
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. HENRY Brice, demeurant 88 route des Grands Crus 21160 Marsannay-la-Côte
Immatriculation au RCS de Dijon

AL24015904

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 16 octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Dénomination : DOMAINE SAMUEL BACHEY LEGROS
Siège : 12 rue de la Charrière, 21590 SANTENAY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 7.500 euros (apport en numéraire)
Objet : Dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial, d'une activité réputée agricole, au sens de l 'article L. 311-1 du Code rural. Sont réputées agricoles toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ainsi que les activités exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation (dont notamment les activités agro touristiques). Il en est de même de la production et, le cas échéant, de la commercialisation, par un ou plusieurs exploitants agricoles, de biogaz, d'électricité et de chaleur parméthanisation, lorsque cette production est issue pour au moins 50 % de matières provenant d'exploitations agricoles.Conformément aux dispositions de l'article 88 II de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010, la société peut également exploiter une installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil, en vue de la vente d'électricité.
Agrément : Les cessions entre vifs de parts sociales sont soumises à l'agrément de tous les associés, quelle que soit la qualité du cessionnaire.
Gérance : Monsieur Samuel LEGROS, demeurant rue du Potet, 21590 SANTENAY en sa qualité d'associé unique exerce seul la gérance sans limitation de durée.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le représentant légal

AL24015908

ASCONSEILS SELECTION VINS & TERROIRS
Société par actions simplifiée
Au capital de 4 000 euros
Siège social
11, Chemin des Plateaux
21700 NUITS-SAINT-GEORGES
RCS DIJON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un assp en date à NUITS-SAINT GEORGES(21) du 11 octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par Actions Simplifiée
Dénomination : ASCONSEILS SELECTION VINS& TERROIRS.
Siège : 11, Chemin des Plateaux – 21700 NUITS SAINT-GEORGES
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 4 000 euros
Objet : l'achat et la vente de vins tranquilles,pétillants et spiritueux, en gros, demi-gros, en moûts ou en raisins, et plus généralement de toute boisson alcoolisée ou non et de tout produit se rapportant à l'activité vinicole ainsi que toute opération de négociation et de commission ; la réalisation de prestations de consulting en matière vini/viticole ; la réalisation de tous travaux et prestations en relation avec la vigne et le vin ;commissionnement et intermédiaire ; Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location,la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation,l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associédispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Alain SERVEAU, demeurant11, Chemin des Plateaux – 21700 NUITS-SAINT GEORGES
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

AL24015934

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AGENCOURT (21700) du 16 octobre 2024,il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée,
Dénomination : NOIROT INVEST,
Siège : 6 Rue Marie – 21700 AGENCOURT,
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,
Capital : 1 000 euros constitué uniquement d'apport en numéraire,
Objet : la location de tous biens immobiliers,propriété de la Société par suite de construction ou d'acquisition ou mise à disposition ou en location au profit de celle-ci sous quelque forme que ce soit, meublée ou non, de courte, moyenne ou longue durée, accompagnée ou non de prestations telles que la fourniture de petit déjeuner et/ou la fourniture de repas sans vente de boissons alcoolisées et/ou le nettoyage des locaux loués et/ou la fourniture de linge de maison et/ou la réception de clientèle , location de locaux commerciaux ; l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel,commercial ou industriel ;
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Éric NOIROT demeurant 6Rue Marie – 21700 AGENCOURT,Directeur Général : Madame Sylvie NOIROT demeurant 6 Rue Marie – 21700 AGENCOURT,
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis

AL24015949

NIÈVRE

// MODIFICATION

Exco Alpha

TRANSFORMATION

SABLAGE PEINTURE CARROSSERIE INDUSTRIELLE
SARL au capital de 21 420 €
Siège social
ZI du Pré Charpin
58300 CHAMPVERT
413 849 019 RCS NEVERS

Suivant décisions en date du 01/08/2024, l'AGE a décidé, à compter du même jour de :
Transformer la société en société par actions simplifiée sans création d'un être moral nouveau eta adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société et de nommer Monsieur Jean-Pierre BARDIN, demeurant 15 rue La Tête aux Prêtres 58260 – TROIS VEVRES, en qualité de Président.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

AL24015648

NOMINATION DE CO-GÉRANT

S. C. I. PAULINE
Au Capital de 20 000 €
Siège Social
16 rue de Predelle
58200 COSNE SUR LOIRE
R.C.S. NEVERS D 389 611 971

Par décision des associés, en A.G.E. du 05 octobre 2024, Monsieur Phily Franck, domicilié 12 av Pierre de Coubertin à Cosne-Cours-sur-Loire, est nommé cogérant pour une durée indéterminée , avec Mme Phily-Sow Pauline & M. Christian Bouthors qui poursuivent leurs mandats.

AL24015886

MODIFICATIONS DES STATUTS

Maison de Santé Pluridisciplinaire
Cosne sur Loire - Donzy - Pougny – Alligny – Pouilly sur Loire
SISA au capital variable de 1900 euros
3 Rue Louis Paris
58200 Cosne Cours sur Loire
819 469 370 RCS Nevers

Par décision de l'AGE du 19/09/24 et à compter du 20/09/24, il a été décidé de modifier les statuts :
Retrait :
- Madame Elena-Isabela BIBIRI
Ajouts :
- Madame Magali PATIN, infirmière, 6 imp de la Madeleine, 58200 Cosne Cours sur Loire
- Madame Mihaela STANCIU, Médecin généraliste, 1 rue de Loire, 58150 Pouilly sur Loire
- Madame Elisabeth BOURGEOIS, Infirmière, 14 rue du chemin de fer, 18300 St Satur
- Monsieur Maxime MOREAU-FRAGNY, kinésithérapeute, 5 rue du Val de Loire, 18240 Savigny en Sancerre
Le capital variable maximum est augmenté à 3000 euros.
Mention en sera faite au RCS de Nevers

AL24015948

MODIFICATIONS DES STATUTS

Maison de Santé Pluridisciplinaire Des Vaux d'Yonne
SISA au capital variable de 850 euros
3 place des promenades
58500 CLAMECY
790 963 847 RCS NEVERS

Par décision de l'AGE du 19/09/24 et à compter du 20/09/24 il a été décidé de modifier les statuts :
Retrait de Madame Christine BLANCHARD
Mention en sera faite au RCS de Nevers

AL24015947

MODIFICATION DU CAPITAL

CEGELIS
SARL au capital de 1000 €
Siège social :
Domaine de la bourdillerie
58330 Bona
804 751 204 RCS de Nevers

L'AGE du 15/10/2024 a décidé de changer le capital social en le portant de 1000 €, à 1980 €
Mention au RCS de Nevers

AL24015884

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

ANNONCES LÉGALES

NOMINATION DE CO-GÉRANT

CEGELIS

SARL au capital de 1000 €
Siège social :
Domaine de la bourdillerie
58330 Bona
804 751 204 RCS de Nevers

L'AGE du 15/10/2024 a nommé co-gérant Mme PERTHUIS CHRISTINE, demeurant DOMAINE DE LA BOURDILLERIE 58330 Bona
Mention au RCS de Nevers

AL24015885

Comptafrance

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ARMURE

Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social
25 Rue Saint Etienne
58000 NEVERS
502219074 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération en date du 01/10/2024, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 25 Rue Saint Etienne 58000 NEVERS au 16 Rue Roger Tiphaine 58640VARENNES VAUZELLES à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au RCS NEVERS.
Pour avis
La Gérance

AL24015909

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SOCO CONSEIL ET FORMATION

Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social
29 B Rue de Talant
21000 DIJON
828 415 554 RCS DIJON

L'associée unique a décidé, en date du 01/08/2024, de transférer le siège social du 29 B Rue de Talant, 21000 DIJON au 4 Route de la Croix des Sérolles, 58230 DUN-LES-PLACES à compter du 01/08/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON sous le numéro 828 415 554 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Présidence : Sonia COUTANCE, 4 Route de la Croix des Sérolles, 58230 DUN-LES-PLACES.
Pour avis
La Présidente

AL24015914

CESSION DE PARTS SOCIALES

Par acte SSP en date du 04/10/2024, enregistré au SIE de Nevers, le 10/10/2024, dossier no 202400018615, référence 5804P012024A00560.
Les associés de la SCI TECHNIGROUPE au capital social de 1000 € divisé en 100 parts de 10 € chacune, entièrement libérées, dont le siège social est fixé au 8 Rue François Archer 58270 Saint Benin d'Azy et immatriculée au RCS de Nevers sous le no 848757738, ont décidé la cession de parts sociales entre Virgilio De Oliveira Silva et Christopher Silva, ainsi que le transfert de la gérance de Virgilio De Oliveira Silva à Christopher Silva. Les associés approuvent cette cession.
De fait, la nouvelle répartition des parts prend la forme suivante : Christopher Silva : 100 parts, soit un total de 100 parts.
L'avis de cession de parts sociales modifie les articles 8 des statuts de la société.

AL24015966

TRANSFORMATION

CARROSSERIE GAUTHE

Société par actions simplifiée
Au capital de 7 500 euros
Siège social
Rue Jacques Duclos
58640 VARENNES-VAUZELLES
453 844 359 RCS NEVERS

Le 18.10.2024, les associés ont décidé de transformer la société en Société par actions simplifiée à compter du même jour.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Il a été mis fins aux fonctions de Gérant de Monsieur Hervé CREUZET,Monsieur Hervé CREUZET demeurant 8, rue Jean-Baptiste Gresset, 58000 NEVERS a été nommé Président pour une durée illimitée.
La société a pour nouvelle dénomination CARROSSERIE GAUTHE au lieu de CARROSSERIE GAUTHE SARL.
Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Clauses d'agrément : sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés donné à la majorité de plus des deux tiers des actions ayant le droit de vote.
Pour avis

AL24015924

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

CHANGEMENT DE GÉRANT

PUBLI-DECOR

SARL au capital de 60.000 €
Siège social
3 Quai de la Jonction
58000 NEVERS
513 568 832 RCS Nevers

Le 2 Octobre 2024, l'associée unique a pris acte de la démission de M. Joël MAZZETTA de ses fonctions de gérant, à compter du 2 Octobre 2024,et décidé de pourvoir à son remplacement en désignant à cette fonction, pour une durée illimitée, M. Philippe, François, Pierre TOURNAND né le 20 Juin 1966 à CLERMONT FERRAND (63) domicilié 6 Route de Decize - Champrobert -58300 SOUGY SUR LOIRE.

AL24015952

NON DISSOLUTION

SAS CHARRON
SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 68 Ter, rue du 13ème de Ligne - 58000 NEVERS
952 611 291 RCS NEVERS

Aux termes de ses décisions du 07/10/2024, l'Associé Unique n'a pas décidé de dissoudre la société par application de l'article L.225-248 du Code de Commerce.

AL24015953

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me E DIAS-SOUVANT, notaire à CORBIGNY, le 10 octobre 2024, enregistré à NEVERS le 14 octobre 2024 dossier 2024 0001881 référence 5804P01 2024 N 00535,La SARL LE MARSALA, dont le siège est à CORBIGNY 58800, 7 avenue Jules Renard, n° SIREN347541468 - RCS NEVERS. A vendu à :La SAS DES 3 CORBEILLES, dont le siège est à CORBIGNY (58800), 7 rue Jules Renard, n° SIREN933114878 RCS NEVERS.
Un fonds de commerce de restauration, pizzeria, grill, bar, vente de plats et pizzas à emporter,exploité à CORBIGNY (58800), 5 avenue Jules Renard.Moyennant un prix de 67 094,00 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 48 394,00€ et aux éléments corporels pour 18 700,00€.
Prise de jouissance au 10 octobre 2024.Oppositions reçues par acte extrajudiciaire en l'office notarial de CORBIGNY, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).
Pour unique insertion.

AL24015889

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI VT CJ LOC

au capital : 20000 €
47 RUE DE TRANGY
58000 SAINT-ELOI
RCS:482468386 de NEVERS

Le 30/09/2024 , les associés décident de la dissolution anticipée le 30/09/2024. Liquidateur: VENAULT THIERRY, gérant de la société demeurant 47 RUE DE TRANGY 58000 Saint-Éloi. Siège de liquidation : 47 RUE DE TRANGY 58000 SAINT-ELOI; Modification au RCS de NEVERS.

AL24015692

CLÔTURE DE LIQUIDATION

HEB

Société par actions simplifiée
En liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège social
9, rue du 8 Mai 1945
58210 VARZY
Siège de liquidation
9, rue du 8 Mai 1945
58210 VARZY
882 393 929 RCS NEVERS

ERRATUM ANNONCE DU 13/09/2024 (non publiée)
Aux termes d'une décision en date du 31/03/2024 à VARZY, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Florent NOEL, demeurant 9, rue du 8 Mai 1945 - 58210 VARZY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au GTC de NEVERS, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24015810

DISSOLUTION

SCI PATNAD

Société civile immobilière
Capital social : 1.524,49 euros
Siège social
96-98 Route Nationale
58300 Saint-Léger-des-Vignes
R.C.S. NEVERS 411 074 370

Le 30.12.2023, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour.
Monsieur Patrice OLIVEREAU, demeurant 21, rue du Carnat - 58300 Sougy-sur-Loire, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 21, rue du Carnat - 58300 Sougy-sur-Loire.
Pour avis

AL24015837

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI JARGEAU LOIRE
SCI en liquidation au capital de 89 182.68 €
Siège Social : 7 Bis, Boulevard de la République – Immeuble les 3 R - 58000 NEVERS
322 042 847 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp des 9 et 14 octobre 2024 les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. François LETEUR dt à NEVERS (58) – 7, rue Henri Barbusse et M. Yvon HOUBE dt à VERSAILLES (78) – 29 Q, rue de l'Ermitage de leur mandat de liquidateurs, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 31/08/2024. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.

AL24015860

DISSOLUTION ANTICIPÉE

LE GRAND CARROUSEL

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social
2, rue de Donzy
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
751 210 873 RCS NEVERS

Le 15.10.2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. Monsieur Franck DEUTSCHLER demeurant 102, route de Demeurs - 58130 URZY, a été nommé liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé à l'adresse du liquidateur.
Pour avis

AL24015894

Christophe ROBERT,
Notaire
à NEVERS,
10 rue Vauban

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL GRAILLOT

En liquidation
Siège social
Le Marais
58470 GIMOUILLE
RCS NEVERS 434 049 763

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 11 septembre 2024, enregistrée au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement NIEVRE, le 19 septembre 2024 dossier 202400017154 référence 5804P01 2024 A 00526, la collectivité des associés après avoir entendu le rapport du liquidateur a approuvé les comptes de liquidation, le partage de la société et le boni de liquidation, et adonné quitus au liquidateur.
La clôture des opérations de liquidation est fixée rétroactivement au 31 août 2023.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis
Le liquidateur

AL24015906

DISSOLUTION

MAFRAN

SCI au capital de 2 164,18 €
Siège social : 1 rue de Beaudrillon
58240 ST PIERRE LE MOUTIER
353 048 374 RCS NEVERS

Aux termes de l'AG du 15/10/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 15/10/2024, et sa mise en liquidation.
A été nommé Liquidateur M. Patrick FRANCOIS demeurant 20 RUE DE L'USINE, 58600 FOURCHAMBAULT avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 20 rue de l'Usine 58600 FOURCHAMBAULT adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.

AL24015930

// CONSTITUTION

DistributionZERO

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 26/09/2024 constitution de SAS : distributionZERO.
Capital : 100 €.
Siège social : 2 Rue des Ouches, 58150 Saint-Andelain, France.
Objet : L'achat, la vente, l'intermédiation et la négociation dans le commerce de gros de matériaux et d'équipements. Elle inclut également toutes opérations de courtage, de conseil et de service liées à ces activités, et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
Directeur général : Emeline Dussaucy, 51 Rue de Paradis, 75010 Paris, France.
Président : Thomas Régent, 2 Rue des Ouches, 58150 Saint-Andelain, France.
Cession soumise à agrément de la collectivité des associés.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers.

AL24015627

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PREPORCHE du 20 septembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : DUVERNOY Gaël SAS
Siège : Les Morillats, 58360 PREPORCHE.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Capital : 10 000 euros.
Objet : La production d'électricité à partir de panneaux photovoltaïques et la réalisation de travaux agricoles.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. DUVERNOY Gaël, demeurant Les Morillats, 58360 PREPORCHE.
La Société sera immatriculée au RCS de NEVERS.
POUR AVIS, le Président

AL24015783

FIDACT

Maître Amaury PANIER
CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers
BP 48
71700 - TOURNUS

AVIS DE CONSTITUTION

SOLEILVOLTAIQUE
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social
45 Rue des Tilleuls
58160 LA FERMETE
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA FERMETE du 09.10.2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SOLEILVOLTAIQUE
Siège social : 45 Rue des Tilleuls, 58160 LA FERMETE
Objet social : La location de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit,
L'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit,
La mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la gestion par location ou autrement desdits biens acquis,
L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet social ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet social et susceptibles d'en favoriser le développement,
Plus généralement, la réalisation de toutes opérations, de quelque nature que ce soit se rapportant directement ou indirectement à cet objet social, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la Société,
Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Nicolas PETIT, demeurant 45 Rue des Tilleuls – 58160 LA FERMETE
Clauses relatives aux cessions de parts :
Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant
Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis
La Gérance

AL24015849

AUVERCO

AUVERCO
Rue de Bad Vilbel
03000 Moulins

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 09/10/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : GUILLAUMIN
Objet social : Exploitation de toute centrale électrique avec ou sans revente sur le réseau produisant de l'électricité à partir de cellules photovoltaïques ou accessoirement à partir de toute énergie renouvelable ;
Siège social :1, Chez Barré 58390 Dornes.
Capital : 3 000 €
Durée : 99 ans
Président : M. GUILLAUMIN Jean-Christophe, demeurant 1, Chez Barré 58390 Dornes
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Clause d'agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Immatriculation au RCS de Nevers

AL24015853

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Sophie KOWAL, notaire à CORBIGNY 58800, 22, avenue du champ de foire, le 15 octobre 2024, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : SAS SOLAIRE DE MOUCHES.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital social : 15 000€, divisé en 1500 actions de 10€ intégralement souscrites par les associés.
Siege social : 1 Route des Etangs – 58800 PAZY.
Objet : production et la commercialisation d'électricité solaire au moyen de panneaux photovoltaïques installés sur la toiture de bâtiments à usage agricole ; la location de bâtiments ou partie de bâtiments ; prestation de services de travaux agricoles et location de matériel de chantier ; prestation de services en agro-écologie.
Durée : 99 années à compter de la date de son immatriculation au RCS.
RCS : NEVERS.
Associés :
1-Christophe Pierre Etienne HETROY,
2-Odile Marie Josèphe DORLET, épouse HETROY,
Demeurant ensemble à PAZY (58800), 1 route des Etangs - Mouches,
3-Paul René Pierre HETROY, demeurant à PAZY (58800) 1 route des Etangs - Mouches,
Présidence : Christophe HETROY.
Clause d'admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Pour avis
Le Président

AL24015877

SA ORECA
Expertise Comptable
19 rue Delorme
03000 MOULINS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LIVRY du 15/10/2024, il a été constitué une société à responsabilité limitée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : H&A BOULANGERIE
Siège social :4 Rte du Veurdre 58240 LIVRY
Objet social : L'exploitation de tout fonds artisanal ou commercial de boulangerie, de pâtisserie, de snacking, de café et de salon de thé.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 2 000 euros
Gérance : Madame Hélène LEFEVRE et Monsieur Adrien MADELINE demeurant ensemble 8 Route du Veurdre 58240LIVRY.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis
La Gérance

AL24015892

Exco Alpha

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 14/10/2024 à PARIGNY LES VAUX(58320), il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : 2L
Siège social : 347 route des Champs de Pierres -58320 PARIGNY LES VAUX
Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 300 euros
Gérance : Monsieur Nicolas LACOUME et Madame Sandra LAVALETTE, demeurant ensemble 347 route des Champs de Pierres,58320 PARIGNY LES VAUX.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

AL24015903

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 17/10/2024, constitution de la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle :
Dénomination sociale : MHE RAVAUX
Capital social : 4 000 euros
Siège social : La Métairie Houard 58440 LA CELLE SUR LOIRE
Objet : La production et la vente de tous types d'énergies renouvelables ; La location de tout droit immobilier support de l'activité de production d'énergies renouvelables ; Toutes prestations de travaux, de conseils agricoles et forestiers et de terrassement ; L'acquisition par voie d'apport ou autrement, la gestion, l'administration, l'exploitation, la cession, la mise à disposition, la location, tant comme bailleresse que comme preneuse, à court terme ou à long terme, de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque ;
Président : M. Sébastien RAVAUX demeurant La Métairie Houard 58440 LA CELLE SUR LOIRE
Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Clauses d'agrément : sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés donné à la majorité de plus des deux tiers des actions ayant le droit de vote.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NEVERS.
Pour avis.

AL24015920

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 17/10/2024, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée dénommée : EARL DES GRAINS DE FOLIE
Objet social : toutes activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ; les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation ; ainsi que toute activité réputée agricole au sens de de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
Siège social : 137 rue du Poirier 58110 ALLUY
Capital : 100 000 euros
Gérance : M. Emmanuel PERRIN demeurant 137 rue du Poirier 58110 ALLUY
Agrément des cessions de parts sociales : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément unanime des associés donné à la majorité des deux tiers du capital social
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.
Pour avis

AL24015922

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 17/10/2024, il a été constitué une SASU présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SAS DU POIRIER DE L'OIGNON
Siège : 137 rue du Poirier, 58110 ALLUY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Capital : 1 000 euros
Objet : La production et la vente de tous types d'énergies renouvelables ; La location de tout droit immobilier support de l'activité de production d'énergies renouvelables ;L'acquisition par voie d'apport ou autrement, la gestion, l'administration, l'exploitation, la cession, la mise à disposition, la location, tant comme bailleresse que comme preneuse,à court terme ou à long terme, de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque ;Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Emmanuel PERRIN, demeurant 137, rue du Poirier 58110 ALLUY
POUR AVIS
Le Président

AL24015931

YONNE

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE GÉRANT

PERTIN GRESSE

SARL au Capital social : 99 091 euros
Siège social
1 rue du Général Leclerc
89100 SAINT CLEMENT - Siret :
38163765100013
RCS Sens

Par décision de L'Assemblée Générale extraordinaire en date du 14 septembre 2024, il a été pris acte de la nomination de Monsieur BRUNO RENARD demeurant 10 rue Paul Doumer 89100 SAINT CLEMENT en qualité de nouveau Gérant, à compter du 15/09/2024 pour une durée d'un an en remplacement de Monsieur BRUNO PERTIN Gérant démissionnaire.
Modification au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS

AL24015845

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

TECHNO FIBRE

SASU au capital de 1000 €
Siège Social
20 Rue Jules Verne
89100 SENS
981886906 RCS de SENS

Par AGE du 01/10/2024, il a été décidé à compter du 01/10/2024 :
De prendre pour nouvelle dénomination sociale FABENSA
Statuts modifiés en conséquence
Mention au RCS de SENS

AL24015850

MODIFICATIONS DES STATUTS

SCEA DU BOURG

SCEA au capital de 193 600 €
Siège social
14 rue Pierre Perdreaux
89140 SERBONNES
849 157 128 RCS SENS

L'assemblée générale extraordinaire du 26 juin2024, a décidé :
De réduire le capital social de 39 000 €, le portant à 154 600 €.
D'ajouter à l'objet de la société, à titre secondaire, la production et la commercialisation d'énergie solaire photovoltaïque issue d'installations fixées ou intégrées à ses bâtiments.
Pour avis
La gérance

AL24015852

S.J.B. Société d'Avocats

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

LA MAISON DU MOULIN DES ROCHES

Société à responsabilité
Limitée au capital de 40 000 euros
Siège social
Moulin des Roches
89800 CHABLIS
750 851 347 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 24SEPTEMBRE 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de supprimer de l'objet social les mentions suivantes :« Exercice d'activités réputées agricoles et viticoles au sens de l'Article l 311-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime », « prise à bail de biens ruraux », « recevoir sous forme de mise à disposition dans les conditions prévues aux présents statuts les biens dont les associés sont eux-mêmes locataires », « exploiter les biens dont les associés exploitants sont propriétaires et qui auront été mis à sa disposition conformément à l'article L. 411-2, dernier alinéa du Code rural et de la Pêche Maritime », « vendre directement les produits de l'exploitation, avant ou après leur transformation, mais sous réserve de respecter les usages agricoles » et le mot « agricoles »,et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL24015856

ANNONCES LÉGALES

MODIFICATIONS DES STATUTS

OZELA

SAS au capital de 3 000 euros
3 Rue de l'Europe
89380 APPOIGNY
RCS AUXERRE 834 442 964

L'assemblée générale extraordinaire du 15 Octobre 2024, a décidé des modifications suivantes à compter du 16 Octobre 2024 :
La société prend la dénomination de COVER'UP
Le siège social est transféré du 3 Rue de l'Europe 89380 APPOIGNY au 59 Rue du Moulin du Président, local N° 2, 89000 AUXERRE
L'objet social devient : Activités spécialisées de design, décoration tous supports, sans travaux, en remplacement de l'ancien objet social qui disparaît à cette date
Monsieur Arnaud DENNEULIN, né le 16 janvier 1976 à Auxerre (89) et domicilié au 1 Rue des Champs aux Prêtres 89113 CHARBUY est nommé Directeur Général, pour une durée de 5 ans
Mention sera faite au Registre du commerce d'Auxerre

AL24015961

TRANSFORMATION

Le 10.10.2024 les associés de la SARL Mc Phos Conseils, capital de 40.000 €, siège social à BLENEAU (89220) rue de la Ferronnerie Z.A. des Vallées, 411 271 083 RCS AUXERRE, ont décidé de transformer la société en SAS à compter du même jour et de nommer un Président.
ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES :
Forme : SARL
Gérant : Ph SERRANO, 20, rue du Loing 89220 BLENEAU
NOUVELLES MENTIONS :
Forme : SAS
Président : Ph SERRANO, 20, rue du Loing 89220 BLENEAU.
Les mentions précédemment publiées sont en outre complétées par les suivantes :
Admission aux Assemblées : Tout associé a le droit de participer aux Assemblées et de s'y exprimer
Exercice du droit de vote : le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé et chaque action donne droit à une voix
Clauses restreignant la libre disposition des actions : le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément préalable des associés.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE.

AL24015915

S.J.B.
Société d'Avocats

TRANSFORMATION

C.C.T.A.J.

Centre de Contrôle Technique
Automobiles Jovinien
Société à responsabilité limitée
En cours de transformation
En société civile immobilière
au capital de 5 000 euros
Siège social
65 Bis Avenue Jean Jaurès
89000 AUXERRE
521443036 RCS AUXERRE

Suivant délibération en date du 27 septembre 2024, la collectivité des associés a décidé à l'unanimité la transformation de la Société en société civile immobilière à compter du 1er octobre2024, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
Son siège et sa durée demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 5 000euros, divisé en 500 parts sociales de 10 euros chacune.
Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par : Monsieur Jérémy PILLAVOINE, 65 bis Avenue Jean Jaurès – 89000 AUXERRE
Aux termes de cette même Assemblée, il a été décidé :- de supprimer de l'objet social, à compter du 1eroctobre 2024, les activités de « vérification et contrôle de tous véhicules automobiles en vue d'établir des diagnostics et de dresser un constat de leur état ».- de modifier la dénomination sociale, à compter du 1er octobre 2024 qui devient « SCI DU CLOS ».

AL24015917

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI SAUCRI

Sci au capital social de 1520€
Siège social
1 rue Georges Clémenceau
89400 Migennes
RCS SENS n° 431 926 724

Par AGE en date du 26 juillet 2024 le siège social à été transféré au 33 rue du 4 septembre 89400 Migennes à compter du 26 juillet 2024
Les statuts ont été mis à jour en conséquences.

AL24015944

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du31/10/2023 à FOISSY SUR VANNE enregistré à la recette des Impôts de AUXERRE 1, le 1er février2024, dossier 2024 00003832, référence 8904P012024 A 00159.
La SARL LES FLORALIES VANNOISES dont le siège social est situé 89190 FOISSY SUR VANNE,inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS sous le numéro 311 275 747 a cédé à la SAS SERRES VANNOISES, dont le siège social est situé 1 Grande Rue 89190 FOISSY SURVANNE, inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS sous le numéro 331 477 539.
Le fonds de commerce d'achat-revente au détail,en gros et demi-gros de légumes, de produits horticoles et de pépinières ainsi que de matériel et outillages de jardins, sis 89190 FOISSY SURVANNE, moyennant le prix de vingt-cinq mille euros (25 000 €), s'appliquant : Aux éléments incorporels pour vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt euros (24 780 €)
Aux éléments corporels pour deux cent vingt euros (220 €)
La date de l'entrée en jouissance a été fixée au 30/09/2023 et le fonds a à compter de cette date exploité au siège social de l'acquéreur.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales pour la validité et, pour toutes correspondances au 89190 FOISSY SUR VANNE.

AL24015857

// DIVERS

SCEA DU BOUCHAT
Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 117 385,74 euros
Siège social
27 rue de Poinchy
89800 CHABLIS
325 616 670 RCS AUXERRE

MODIFICATIONS

L'assemblée générale extraordinaire du 26 septembre 2024 a constaté :
La nomination au sein de la gérance de Mme Ilona BLONDEAU, demeurant CHABLIS (Yonne),24 rue du Foulon,
La démission de la gérance de M. Stéphane BLONDEAU, demeurant CHABLIS (Yonne), 24 rue du Foulon,
Le transfert du siège social à CHABLIS (Yonne),29 rue du Foulon.
Pour avis
La gérance

AL24015919

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
AUXERRE – verger - 24 a 63 ca - 'DESSUS LA VAUX DE BOUC' : B – 0598 – zonage : zone A du PLUi.
CHARBUY – futaie résineuse -11 ha 60 a 60 ca- 'LES HAUTS BOIS' : AO – 0215 – zonage : zone N du PLU.
FONTAINES – terre - 45 a 70 ca - 'PRE DE LA FONTAINE' : ZP - 0002 – zonage : zone A du PLU
JOUX LA VILLE - futaie résineuse et landes - 1 ha 73 a 92 ca - 'CHEMIN DE LUCY' : XA - 0019 J,K – zonage : RNU.
LA FERTE LOUPIERE – terre et bois-taillis - 1 ha 06 a 17 ca - 'LE COGNOT' : D - 0585 - 'VALLEE DES LEGERONS' : ZE - 0043 - 'LES BARTHELEMIERS' : ZW - 0085 – zonage : zones A et N du PLU
PERRIGNY – futaie résineuse - 8 ha 51 a 00 ca - 'LES BOIS CLAIRS' : AV – 0047 – 0048 – zonage : zone N du PLUi.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 12/11/2024 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL24015962

// ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LES COMMUNES D'AISY-SUR-ARMANÇON, CRY-SUR-ARMANÇON ET NUITS-SUR-ARMANÇON

Le public est averti qu'en exécution :
- du code de l'environnement et de l'arrêté n°PREF-SGAD-BE-2024-183 du 4 septembre 2024,
une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale **pour l'exploitation d'un parc éolien« Les Hauts de l'Armançon »**, composé de dix-huit éoliennes et de neuf postes de livraison sur les communes d'Aisy-sur-Armançon, Cry-sur-Armançon et Nuits-sur-Armançon déposée par la SAS Énergie Armançon (WPD) **sera ouverte du lundi 21 octobre 2024 (9 h) au vendredi 22 novembre 2024 (17h) inclus, soit une durée de 33 jours consécutifs en mairies d'Aisy-sur-Armançon, Cry-sur-Armançon etNuits-sur-Armançon.**
Une commission d'enquête est désignée. Elle se compose d'un président, M. André PATIGNIER, de deux membres titulaires,MM Gérard FARRÉ-SÉGARRA et José JACQUEMAIN, ainsi que d'un commissaire enquêteur suppléant, M. Pascal FOUGÈRE.
Le dossier de demande d'autorisation environnementale comprenant notamment une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse du pétitionnaire, les avis des services consultés en phase d'examen et un registre d'enquête, **seront déposés,** pendant toute la durée de l'enquête du 21 octobre 2024 au 22novembre 2024 inclus **en mairies d'Aisy-sur-Armançon,Cry-sur-Armançon et Nuits-sur-Armançon** afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies.
Le dossier complet de demande d'autorisation environnementale **pourra également être consulté :**
- sur le site Internet des services de l'État www.yonne.gouv.fr (Onglet « Actions de l'État » / Rubriques environnement/installations classées/enquêtes publiques),
- sur le poste informatique mis à disposition du public à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement)de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au03.86.72.78.18 ou au 03.86.72.79.89,
- sur le registre dématérialisé à l'adresse indiquée ci-dessous.
Les communes d'Aisy-sur-Armançon, Cry-sur-Armançon et Nuits-sur-Armançon, communes d'implantation, et d'Asnières-en-Montagne, Buffon, Fain-les-Moutiers, Montbard,Quincerot, Quincy-le-Vicomte, Rougemont,Saint-Germain-les-Senailly, Saint-Rémy pour le département de la Côte d'Or et d'Ancy-le-Franc, Argenteuil-sur-Armançon,Bierry-les-Belles-Fontaines, Chassignelles, Châtel-Gérard,Etivey, Fulvy, Pasilly, Perrigny-sur-Armançon, Ravières,Sarry et Villiers-les-Hauts pour le département de l'Yonne sont concernées par le périmètre d'affichage réglementaire.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions éventuelles que soulève le dossier pourront être consignées :
o soit par voie électronique : - sur un registre dématérialisé, à l'adresse suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/5553
ou - à l'adresse e-mail suivante :
enquete-publique-5553@registre-dematerialise.fr
(les observations adressées à cette adresse e-mail seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé et donc visibles par tous)
o soit par écrit :
- sur le registre « papier » déposé en mairiesd'Aisy-sur-Armançon, Cry-sur-Armançon etNuits-sur-Armançon,
ou
- courrier adressé au président de la commission d'enquête,à la mairie de Cry-sur-Armançon (89390) 2 ruelle Caverot,siège de l'enquête.
Indépendamment des dispositions ci-dessus, **la commission d'enquête (ou l'un de ses membres) recevra les observations et propositions éventuelles du public** qui seront également consignées dans le procès-verbal :
. à la mairie de Cry-sur-Armançon, siège de l'enquête,les :
- lundi 21 octobre 2024 de 9 h à 12 h,
- vendredi 22 novembre 2024 de 14 h à 17 h,
. à la mairie d'Aisy-sur-Armançon, le :
- samedi 26 octobre 2024 de 9 h à 12 h,
- jeudi 7 novembre 2024 de 15 h à 18 h,
. à la mairie de Nuits-sur-Armançon, le
- mardi 29 octobre 2024 de 9 h à 12 h,
- jeudi 14 novembre 2024 de 9 h à 12 h,
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête ainsi que du mémoire en réponse du demandeur à la Préfecture de l'Yonne(Bureau de l'Environnement) et en mairies d'Aisy-sur-Armançon, Cry-sur-Armançon et Nuits-sur-Armançon.Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site Internet des services de l'État.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.
Des informations peuvent être demandées auprès de Mme JAULAIN, Responsable du projet pour la SAS Energie Armançon (WPD) 32-36 rue de Bellevue 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT mail : eolien.armancon@wpd.fr

AL24015303

ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

Sur les communes d'Argenteuil-sur-Armançon

Le public est averti qu'en exécution : du code de l'environnement du code de l'urbanisme
- de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2024-0193 du 24 septembre 2024
Une enquête publique relative aux demandes de permis de construire présentées par la SAS W.E.B Parc solaire des Plateaux de Bourgogne), pour l'implantation d'un parc photovoltaïque au sol d'une emprise de 30,1 ha et d'une puissance totale de 22,54 MWc sur le territoire des communes d'ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON et de MOULINS-EN-TONNERROIS, **sera ouverte du lundi 21 octobre 2024 (14 h) au samedi 23 novembre 2024 (12 h)**, soit une durée de 34 jours consécutifs, **en mairies d'ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON et de MOULINS-EN-TONNERROIS.**
Sont désignés Madame Jacqueline LAROSE, en qualité de commissaire enquêtrice titulaire, et Monsieur Valentin MARTIN, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Le dossier de demande des permis de construire, comprenant notamment une étude d'impact, l'attestation d'absence d'avis de l'Autorité environnementale et le registre d'enquête,seront déposés pendant toute la durée de l'enquête du 21 octobre 2024 (14 h) au 23 novembre 2024 (12 h) à la mairie d'ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON et de MOULINS-EN-TONNERROIS, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies.
Le dossier complet pourra également être consulté sur le site internet des services de l'État **www.yonne.gouv.fr** (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement /Photovoltaïque / Enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public du 21 octobre 2024 au 23 novembre 2024 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre(Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
o soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante :
pref-photovoltaique-argenteuil@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous).
o soit par écrit :
- sur les registres « papier » déposés en mairies d'ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON (89160), Grande rue et de MOULINS-EN-TONNERROIS (89310), 2 rue du Château
ou
- courrier adressé à la mairie de MOULINS-EN-TONNERROIS (siège de l'enquête), à l'attention de la commissaire enquêtrice.
Indépendamment des dispositions ci-dessus,la commissaire enquêtrice recevra les observations et propositions éventuelles du public qui seront également consignées dans le procès-verbal :
À la mairie d'ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON, les :
- lundi 21 octobre 2024, de 14 h à 17 h,
- vendredi 15 novembre 2024, de 14 h à 17 h,
À la mairie de MOULINS-EN-TONNERROIS, les :
- mardi 5 novembre 2024, de 14 h à 17 h,
- samedi 23 novembre2024, de 9 h à 12 h.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la préfecture de l'Yonne, aux mairies d'ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON et de MOULINS-EN-TONNERROIS, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées de la commissaire enquêtrice. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera la délivrance, assortie du respect de prescriptions, ou le refus des permis de construire.
Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de Madame Clémence BROUCK, responsable du projet pour la SAS W.E.B Parc Solaire des Plateaux de Bourgogne - 58 A Rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS
email : clemence.brouck@web.energy - Tel : 07.85.48.59.50

AL24015584

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sur le territoire des communes D'ANNAY-SUR-SEREIN et de MÔLAY

Le public est averti qu'en exécution : - du code del'environnement, - du code de l'urbanisme,
- de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2024-0226 du 18 octobre 2024
une enquête publique relative à la demande de deux permis deconstruire pour la réalisation d'un parc photovoltaïque ausol d'une emprise de 32,79ha et d'une puissance totale de26,21 MWc sur le territoire des communes d'ANNAY-SUR-SEREIN et de MÔLAY, déposée par la SAS Centrale Solaire du Bois de l'Affichot (groupe NEOEN), **sera ouverte à la mairie d'ANNAY-SUR-SEREIN et de MÔLAY, du mardi 12 novembre 2024 (9h) au jeudi 12 décembre2024 (17 h)**, soit une durée de 31jours consécutifs.
Sont désignés Monsieur Jean-Paul MONTMAYEUL, Inspecteurcentral des douanes à la retraite, en qualité de commissaireenquêteur titulaire, et Madame Catherine SEMBLAT,Collaboratrice dans une entreprise artisanale, en qualité decommissaire enquêtrice suppléante, pour diligenterl'enquête.
Le dossier de demande des deux permis de construire(comprenant une étude d'impact), une attestation de l'avis de l'Autorité environnementale et le registre d'enquête sera déposé pendant toute la durée de l'enquête, du mardi 12novembre 2024 (9 h) au jeudi 12 décembre 2024 (17 h), à la mairie d'ANNAY-SUR-SEREIN et de MÔLAY, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le dossier complet pourra également être consulté sur le site internet des services de l'État **www.yonne.gouv.fr** (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement /Photovoltaïque / Enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public du 12 novembre 2024au 12 décembre 2024 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
o soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante :
pref-pv-annay-molay@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous).
o soit par écrit :
- sur le registre « papier » déposé à la mairie d'ANNAY-SUR-SEREIN (89310), 2 Grande Rue ou à la mairie de MÔLAY (89310), 8 Grande Rue
ou
- courrier adressé à la mairie d'ANNAY-SUR-SEREIN (siège de l'enquête), à l'attention du commissaire enquêteur.
Indépendamment des dispositions ci-dessus, le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions éventuelles du public, qui seront également consignées dans le procès-verbal,
à la mairie d'ANNAY-SUR-SEREIN :
mardi 12 novembre 2024 de 9 h à 12 h,
jeudi 12 décembre 2024 de 14 h à 17 h.
à la mairie de MÔLAY :
samedi 23 novembre2024 de 9 h à 12 h,
jeudi 5 décembre 2024 de 14 h à 17 h.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la préfecture de l'Yonne ou en mairie d'ANNAY-SUR-SEREIN et de MÔLAY, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera la délivrance, assortie du respect de prescriptions, ou le refus des permis de construire.
Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Pierre CORONEL, responsable du projet pour la SAS Centrale Solaire du Bois de l'Affichot (NEOEN) - 52 rue Servient - 69003 LYON - email :pierre.coronel@neoen.com - Tel: 06.99.60.75.40.

AL24015926

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE MAILLY-LA-VILLE

Le public est averti qu'en exécution : - du code de l'environnement, - du code de l'urbanisme, - de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2024-0225 du 18 octobre 2024
une enquête publique relative à la demande d'un permis de construire pour la réalisation d'un parc photovoltaïque au sol d'une emprise de 10 ha et d'une puissance totale de7,177 MWc sur le territoire de la commune de MAILLY-LA-VILLE, déposée par la SAS Le Petit Thureau (Groupe RENNER Énergies France), **sera ouverte du mercredi 13novembre 2024 (9 h) au vendredi 13 décembre 2024 (17h)**, soit une durée de 31 jours consécutifs, à la mairie de MAILLY-LA-VILLE.
Sont désignés Madame Catherine SEMBLAT, en qualité de commissaire enquêtrice titulaire, et Monsieur Jean-Paul MONTMAYEUL, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Le dossier de demande d'un permis de construire (comprenant une étude d'impact), une attestation de l'avis de l'Autorité environnementale et le registre d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête du **13 novembre 2024 (9h) au 13 décembre 2024 (17 h) à la mairie de MAILLY-LA-VILLE**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Le dossier complet pourra également être consulté sur le site internet des services de l'État **www.yonne.gouv.fr** (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement /Photovoltaïque / Enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public du 13 novembre 2024 au 13 décembre 2024à la préfecture de l'Yonne à Auxerre(Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
o soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante :
pref-pv-maillylaville@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous).
o soit par écrit :
- sur le registre « papier » déposé à la mairie de MAILLY-LA-VILLE (89270), 37 rue Camélinat
ou
- courrier adressé à la mairie de MAILLY-LA-VILLE (siège de l'enquête), à l'attention de la commissaire enquêtrice.
Indépendamment des dispositions ci-dessus,la commissaire enquêtrice recevra les observations et propositions éventuelles du public, qui seront également consignées dans le procès-verbal,
à la mairie de MAILLY-LA-VILLE, les :
mercredi 13 novembre 2024 de 9 h à 12 h,
lundi 25 novembre 2024 de 14h à 17h,
vendredi 13 décembre 2024 de 14 h à 17 h.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la Préfecture de l'Yonne, à la mairie de MAILLY-LA-VILLE, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées de la commissaire enquêtrice. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera la délivrance, assortie du respect de prescriptions, ou le refus des permis de construire.
Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Alban ROQUETON, responsable du projet pour la SAS Le Petit Thureau (Groupe RENNER ÉnergiesFrance) - 26-28 rue Buirette - 51100 REIMS - email :a-roqueton@renner-energies.com - Tel : 06.18.38.01.94

AL24015928

PLUS D'INFOS SUR www.agribourgogne.fr

ANNONCES LÉGALES

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

LES JACOBINS
SARL en liquidation
Au capital de 7 622,45 €
Siège social
49 Grande Rue
89100 SENS
Siège de liquidation
6 Square Léon Guillot
75015 PARIS
432 260 420 RCS SENS

L'AGE réunie le 29/08/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29/08/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Agathe BOMPAY, demeurant 6 Square Léon Guillot 75015 PARIS,pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 6 Square Léon Guillot75015 PARIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24015753

DISSOLUTION ANTICIPÉE

BOCARDY
SCI au capital de 100 €
Siège Social
16 rue Principale
89350 VILLENEUVE LES GENETS
897501631 RCS de AUXERRE

Par AGE du 15/10/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 15/10/2024. M. Borriello Frederic 16 rue Principale 89350 VILLENEUVE LES GENETS a été nommé liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au siège social
Mention au RCS de AUXERRE

AL24015861

CLÔTURE DE LIQUIDATION

RG CREATION
SARL société en liquidation
Capital social : 5000 euros
Siège social
1 lieu-dit Les Etubies
89330PIFFONDS
902058205 RCS de SENS

Aux termes d'une décision en date du 30septembre 2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé la liquidatrice de son mandat, et a donné quitus à la liquidatrice Mme Gabrielle RAGOO demeurant 1 lieu-dit Les Etubies, 89330 PIFFONDS et prononcé la clôture de liquidation de la société.La société sera radiée du RCS de SENS.
La liquidatrice

AL24015876

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décisions du 10/10/2024, l'associé unique de la société en liquidation OSIRIA, SARL au capital de 20 000 euros, dont le siège social et siège de liquidation est au 63, rue Eugène Delaporte, 89100 SENS, 790 625 016 RCS SENS, a approuvé les comptes de liquidation au 31/07/2024, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31/07/2024.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du TC de SENS.
Mention sera faite au RCS de SENS.

AL24015878

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SAINTE NITASSE
Société civile Immobilière en liquidation
Au capital de 304 928,52 euros
Siège social
Route de Chablis
89000 AUXERRE
Siège de liquidation
49 Rue Darnus
89000 AUXERRE
345 329 650 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 18SEPTEMBRE 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 18SEPTEMBRE 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.Elle a nommé comme liquidateur Madame Corinne COURAULT, demeurant 49 Rue Darnus –89000AUXERRE, pour toute la durée de la liquidation,avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif,acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.Le siège de la liquidation est fixé 49 Rue Darnus –89000 AUXERRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL24015879

DISSOLUTION ANTICIPÉE

LE SAINTE NITASSE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 89 944,92 euros
Siège
Route de Chablis
89000 AUXERRE
Siège de liquidation
49 Rue Darnus
89000 AUXERRE
305 333 635 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 18 SEPTEMBRE 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 18 SEPTEMBRE 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.Elle a nommé comme liquidateur Madame Corinne COURAULT, demeurant 49 Rue Darnus – 89000AUXERRE, pour toute la durée de la liquidation,avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif,acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.Le siège de la liquidation est fixé 49 Rue Darnus –89000 AUXERRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL24015880

DISSOLUTION ANTICIPÉE

RESIDENCE FLORE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège
12 rue Ernest Beauvais
89340 ST AGNAN
Siège de liquidation
5 bis rue du Temple
89100 MAILLOT
348 943 085 RCS SENS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 2septembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.Elle a nommé comme liquidateur Madame Corinne BIREAU, demeurant 12 Rue Ernest Beauvais89340 SAINT AGNAN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.Le siège de la liquidation est fixé 5 bis rue du Temple 89100 MAILLOT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24015881

DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGE du 16.10.2024 des associés de la SCI SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DES PERRIERES au capital de 7. 774,899 €, siège social à St-FLORENTIN (89600 1, route de Genève, 922 898 390 RCS AUXERRE, a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour.
Mme Jacquelin RANCILLAC demeurant à St-GEORGES/BAULCHE (89000) 32, rue Mozart, a été nommée liquidatrice. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au siège de la liquidation à St-FLORENTIN (89600) 1, route de Genève Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Tribunal de commerce d'AUXERRE.
Cette dissolution met fin aux fonctions de la gérante.

AL24015895

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SNC VOUETTE SERVICE AGRICOLE
SNC société en liquidation
Capital social : 1000 euros
Siège social
3 Lieu dit Les Colins
89330 SAINT LOUP D'ORDON
953500493 RCS de SENS.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 septembre 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2024. Monsieur Valentin VOUETTE, demeurant 3 Lieu-dit Les Colins 89330 SAINT LOUP D'ORDON a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.Le siège de la liquidation est au siège social,adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis
Le liquidateur

AL24015902

DISSOLUTION ANTICIPÉE

CENTREVILLE
SAS au capital de 10000 €
Siège Social
54 rue de Paris
89000 AUXERRE
793858083 RCS de AUXERRE

Par AGE du 31/07/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 31/07/2024.
M. BROSSAUD Alain chemin a sarra pinarello 20124 ZONZA a été nommé liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au siège social
Mention au RCS de AUXERRE

AL24015905

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Le 28 juin 2024, l'associé unique de MONTANDON SAS au capital de 10.000 €, siège social et de liquidation à BRIENON SUR ARMANÇON (89210) 4, rue R. Jacquin, 403 485 873 RCS SENS, a approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 31.12.2023, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, M. MONTANDON, et a constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes sociaux seront déposés au RCS de SENS.

AL24015945

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AUXERRE (Yonne), du 2 SEPTEMBRE 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SAS SO SWEET
Siège : 100 Rue du Pont - 89000 AUXERRE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : Préparation et commercialisation de boissons chaudes ou froides non alcoolisées à consommer sur place en livraison ou à emporter
Préparation et commercialisation de produits culinaires, sandwichs, gâteaux, biscuits,viennoiseries, pâtes à consommer
Restauration rapide, salon de thé
Revente de produits alimentaires
Service traiteur, fournitures de service de restauration, organisation de noces,banquets, cocktails, buffets, lunchs et réceptions
Rôtisserie.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associée unique est libre.
Présidente : Madame Krystal GALLET, demeurant 6 Rue d'Ardillière – 89000 AUXERRE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

AL24015854

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans d'une entreprise agricole à responsabilité limitée régie par les articles L. 324-1 et s. du Code rural et de la pêche maritime, dénommée Domaine Clément SOENEN au capital en numéraire de 7.500 €, dont le siège social est à IRANCY (89290) 20, Les Promenades, ayant pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles et/ou viticoles par l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime et plus particulièrement la culture de vignobles, la production de raisin, la vinification, l'élevage, le conditionnement et la vente conformément aux usages agricoles du vin produit sur l'exploitation. M. Clément SOENEN demeurant à IRANCY (89290) 20, Les Promenades a été nommé gérant.
Les cessions de parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement unanime des associés. Immatriculation au RCS d'AUXERRE.

AL24015893

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 16/09/2024 à GUILLON (89), constitution de la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle : DENIS DARRASSE
Capital social : 3000 euros
Siège social GUILLON (89420) 17 grande rue Cormarin
Objet : Les activités de brocante, antiquité, galerie d'art, conseil, dépôt vente, activité de consultant, marchand d'art, et agent d'artiste ; Et en général toutes activités annexes,-connexes ou complémentaires permettant la réalisation de ces activités
Président : Monsieur Denis DARRASSE demeurant à VIGNES (89420), 17 Grande Rue Cormarin
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Dans les conditions statutaires et légales.
Clauses d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Durée de la société : 99ans à compter de son immatriculation au RCS SENS.
Pour avis

AL24015910

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 17/10/2024, il a été constitué une SCI
Dénomination : R PATRIMOINE
Siège Social : 32, Moulin Calicot 89130 LEUGNY
Capital : 1000 €
Objet social : -L'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel ; -La gestion, le patrimoine immobilier ; -La mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; -La prise de tous intérêts et participations dans toutes les sociétés ; -Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée : 99 ans
Gérance : Mme CATANESE épouse ROUSSELAT Anne-Sophie Lieudit les Janets 89520 ST SAUVEUR EN PUISAYE et M. ROUSSELAT Jonathan Lieudit les Janets 89520 ST SAUVEUR EN PUISAYE
Cession de parts sociales : soumise à agrément
Immatriculation au RCS de AUXERRE

AL24015937

Suivez-nous sur notre page Facebook

Bulletin d'abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE - 1, Rue des Coulots - CS80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Avec votre abonnement VOUS BÉNÉFICIEZ d'un accès illimité au site agribourgogne.fr

Terres de Bourgogne

JE M'ABONNE POUR

☐ 1 AN 123 €

☐ 2 ANS 222 €

☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix
☐ pour 1 an 58 € par revue
☐ pour 2 ans 116 € par revue

NOM
PRÉNOM
RAISON SOCIALE
RUE
CP VILLE
TÉL. PORT.
EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € ☐ par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Par virement
IBAN FR76 1100 6210 5252 1287 7243 009
BIC AGRIFRPP810

SIGNATURE

TOTAL

COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE ET CHOISISSEZ VOTRE REVUE PARMI LES TITRES SUIVANTS *

☐ BOVINS VIANDE ☐ LA CHÈVRE ☐ VOLAILLES ☐ PÂTRE ☐ PORCS

☐ GRANDES CULTURES ☐ FRUITS et LÉGUMES ☐ LAIT ☐ VIGNE ☐ BIO numérique